



Séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 7 juillet 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Philip Lapalme.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu, mesdames Élise Phoenix, agente d'intervention aux cours d'eau et Linda Laplante, secrétaire de direction.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter, madame Linda Laplante, secrétaire de direction, prend les présences.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, rappelle que conformément aux directives du gouvernement concernant les séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire), les séances du CA et du conseil de la MRC sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

Il souligne la présence de madame Élise Phoenix, agente d'intervention aux cours d'eau.

21-07-07-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

d'ouvrir la séance à 20 h 18.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

21-07-07-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Philip Lapalme**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

d'adopter l'ordre du jour **en retirant** le point 6.3.2 : « Centre d'archives (12 rue Saint-Jean-Baptiste) - Relocalisation du guichet Desjardins - Exigences de sécurité supplémentaires pour le conteneur : autorisation » et **en ajoutant** le point 12.5 : « Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) – sondage : positionnement ».

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL**



Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait le suivi des résolutions adoptées au conseil.

SUJETS TRAITÉS -	POSITIONNEMENT	NUMÉRO DE RÉSOLUTION	SUIVI
Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de reprendre la responsabilité de la prise d'eau de la rivière Rouge à Coteau-du-Lac	Demande au MTQ de reprendre la responsabilité	20-09-16-17	La lettre de refus du MTQ a été déposée au conseil du 19 mai 2021. Une réunion doit être planifiée pour prendre une orientation. Statu quo en date du 25 juin 2021.
Demande au gouvernement fédéral et provincial de financer et d'accélérer les projets de branchement à internet haute vitesse		21-02-24-14	Le ministre responsable du dossier monsieur Gilles Bélanger, député d'Orford et adjoint parlementaire du premier ministre (volet Internet haute vitesse), a reçu notre recensement et qu'il a travaillé pour le branchement de toutes les résidences de Vaudreuil-Soulanges de plus, il a annoncé que quatre municipalités seraient branchées par Cogeco et que d'autres annonces suivraient bientôt pour toutes les portes restantes. Un organisme à but non lucratif qui nous tient à cœur conclura une entente ministérielle à cet effet.
Lettre pour la reconnaissance de sites géologiques d'exception : mont Rigaud et les zones de recharges préférentielles pour l'aquifère qui desservent 95 000 personnes en eau potable	Transmission de la lettre au gouvernement pour demander son intervention	21-02-24-10	Transmission d'une lettre au ministre du MERN le 8 juin 2021. Réception d'un courriel le 17 juin 2021 confirmant la tenue d'une rencontre le 29 juin 2021 selon les demandes de la MRC. Une rencontre a eu lieu le 29 juin avec les représentants du cabinet du ministre du MERN, du MELCC, du MAMH et de la députée de Soulanges. Des documents seront transmis au MERN pour obtenir le maximum de TIAM et pour l'application de l'article 304 de la Loi sur les mines.
Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) 2021	Demande au MTQ	21-03-24-05	En attente du montant alloué pour 2021. Statu quo en date du 25 juin 2021.
Demande d'avis à la Commission de protection du territoire agricole – aliénation et lotissement d'une partie du lot numéro 2 045 759 à des fins résidentielles - Municipalité des Cèdres.	Demande d'avis de la Commission	21-03-24-23	En attente de la décision de la CPTAQ.
Travaux d'entretien - branche 6 et branche 28 de la rivière à la raquette : autorisation d'aller en appels d'offres sur invitation	Autorisation d'aller en appel d'offres	21-04-21-06	Mandat octroyé



Travaux d'entretien - cours d'eau sans toponyme Pointe-Cavagnal : autorisation d'aller en appels d'offres sur invitation	Autorisation d'aller en appel d'offres	21-04-21-07	En attente de l'autorisation du MELCC avant le dépôt de l'appel d'offres.
Dépôt d'une demande de 75 000 \$ pour le projet d'agrandissement de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion au programme d'aide financière de Recyc-Québec visant l'optimisation du réseau québécois des écocentres: autorisation	Autorisation	21-05-19-23	Complété. La demande a été déposée à Recyc-Québec le 21 juin 2021.
Entente entre la MRC et la municipalité de Saint-Polycarpe concernant l'implantation d'un conteneur pour la relocalisation du guichet automatique Desjardins sur le terrain du 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe : autorisation de signature	Autorisation	21-05-19-26	En cours. En attente de l'entente signée par la Municipalité.
Billetterie électronique de la Sûreté du Québec	Positionnement : aller de l'avant avec la participation au projet pilote	21-05-19-32	La résolution a été transmise. En attente de la confirmation des prochaines étapes. Statu quo en date du 29 juin.
Demande à la Sûreté du Québec pour la présence d'un agent de liaison lors des séances de la cour municipale régionale	Autorisation	21-05-19-33	La résolution a été transmise au Capitaine Marc Robert. En attente des prochaines étapes. Statu quo en date du 29 juin.
Achat de cinq ordinateurs portables chez LOB inc. pour la MRC et la CMR au montant de 7 623 \$ avant taxes	Autorisation	21-06-16-07	En cours
Achat d'équipements informatiques chez LOB inc. pour la MRC et la CMR au montant de 283,60 \$ avant taxes	Autorisation	21-06-16-08	En cours
Demande de la Ville de Rigaud de financer 50 % des coûts reliés à l'élaboration du plan directeur pour la conservation, la mise en valeur et le développement d'un tourisme durable sur le mont Rigaud pour un montant total de 100 000 \$ taxes incluses provenant du Fonds de développement des territoires, volet 2	Autorisation	21-06-16-09	Montant accordé par le conseil du 16 mai 2021



Procès-verbal du conseil de la



Travaux d'entretien du cours d'eau sans toponyme près de la rue Bélanger à Rigaud	Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation	21-06-16-10	En attente de l'autorisation du MELCC avant le dépôt de l'AO
Travaux d'entretien du cours d'eau sans toponyme près de la rue Marceau à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation	21-06-16-11	En attente de l'autorisation du MELCC avant le dépôt de l'AO
Travaux d'entretien – branche 10 du cours d'eau Pont-Pigeon	Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation	21-06-16-12	En attente de l'autorisation du MELCC avant le dépôt de l'AO
Travaux d'entretien – branche 7 de la rivière la Raquette, branche 4a de la rivière Noire et branche 2 du cours d'eau Pont-Pigeon : octroi de contrat au montant de 126 344,83 \$ à la compagnie Excavation JRD suite à l'appel d'offres public	Octroi de contrat	21-06-16-13	En processus
Travaux d'entretien – branche 6 et branche 28 de la rivière à la Raquette: octroi de contrat au montant de 24 400 \$ à la compagnie 9124-4277 Québec inc. (Noël et fils) suite à l'appel d'offres sur invitation	Octroi de contrat	21-06-16-14	En processus
Modification à la police d'assurance de la MRC pour le Parc du canal de Soulanges à la demande du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour un montant de 5 805 \$ avant taxes	Autorisation	21-06-16-15	Résolution transmise à la MMQ
Phase II du projet de cartographie des zones inondables : octroi d'un mandat à l'équipe du prof Alain Rousseau de l'INRS pour l'implantation d'un modèle hydrodynamique 2d secteur de la rivière des Outaouais au coût de 87 153,15 \$ taxes incluses et octroi d'un mandat à l'équipe du prof Taha Ouarda de l'INRS pour des analyses fréquentielles complémentaires au coût de 49 873 \$ taxes incluses et octroi d'un mandat au professeur honoraire de l'INRS et consultant, Yves Secretan, afin d'offrir un support technique au développement des outils d'instrumentation numérique du simulateur hydrodynamique H2D2 au coût de 21 000 \$ plus taxes	Autorisation	21-06-16-17	Élaboration et approbation des bons de commande en cours.



Ajout d'un préposé à l'écocentre à Pincourt pour assurer la sécurité du site pendant l'horaire d'été 2021, totalisant 208 heures pour un montant maximal de 4 729,92 \$ exempt de taxes avec Nature-Action Québec	Autorisation	21-06-16-18	Complété. Ajout d'un préposé en date du 18 juin.
---	--------------	-------------	--

3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2021 : ADOPTION

21-07-07-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche**
APPUYÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin 2021 tel que présenté.

Proposition adoptée.

3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2021 : ADOPTION

21-07-07-04 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Julie Lemieux**
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

4.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2020, RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES PAR MADAME JOCELYNE POIRIER

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, procède au dépôt des états financiers consolidés en date du 31 décembre 2020.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire des transferts, le tout en fonction du dépôt des états financiers en date du 31 décembre 2020 de la firme comptable BCGO s.e.n.c.r.l.;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'auditrice de modifier la résolution 20-08-17-06;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

de confirmer que le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

d'autoriser le virement de l'excédent de fonctionnement non affecté de 5 105 029 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté et d'affecter le tout selon les politiques de la MRC adoptées dans les années antérieures, les prévisions budgétaires 2021 et les engagements au 31 décembre 2020, et ce, conformément au rapport déposé;

de modifier la résolution autorisant l'acquisition du centre d'archives pour y inclure la période de remboursement au fonds de roulement, soit 10 ans à compter de 2021;



de modifier l'objet des excédents affectés – Engagements relatifs au remplacement des fenêtres du 420 Saint-Charles au montant de 30 000 \$ et Via Rail au montant de 4 410 \$ pour les affecter au remboursement du prêt au fonds de roulement de 2021, lié à l'acquisition du centre d'archives;

de modifier l'objet de l'excédent affecté – Engagements Environnement favorable à la santé au montant de 19 999 \$ pour l'inclure à l'engagement affecté – Entretien et réparations bâtiments et terrains;

d'entériner l'utilisation de l'excédent affecté – Fonds environnement pour couvrir la charge additionnelle liée au renouvellement des contrats pour la collecte sélective au montant de 1 860 015 \$.

Proposition adoptée.

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR MONSIEUR GUY-LIN BEAUDOIN.

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste que le rapport des états financiers consolidés en date du 31 décembre 2020 est conforme à l'ensemble des affectations et des engagements de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

5. RAPPORT DES COMITÉS DE LA MRC

5.1 COMPTE RENDU DU COMITÉ DES BÂTIMENTS DU 10 JUIN 2021 : DÉPÔT

Madame Danie Deschênes, présidente du comité des bâtiments, procède au dépôt du document.

5.2 COMPTE RENDU DE COMITÉ SUR LA FIBRE OPTIQUE DU 11 JUIN 2021 : DÉPÔT

Monsieur Yvon Bériault, président du comité sur la fibre optique, procède au dépôt du document.

5.3 COMPTE RENDU DE LA TABLE DE L'EAU DU 17 JUIN 2021 : DÉPÔT

Monsieur Yvon Bériault, président de la table de l'eau, procède au dépôt du document.

5.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE LA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE (CMR) DU 28 JUIN 2021 : DÉPÔT

Monsieur Daniel Beaupré, président du comité de la cour municipale régionale (CMR), procède au dépôt du document.

5.5 COMPTE RENDU DE LA TABLE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI) DU 28 JUIN 2021 : DÉPÔT

Monsieur Pierre Lalonde, président de la table des technologies de l'information (TI), procède au dépôt du document.

5.6 COMPTE RENDU DE LA TABLE DES RESSOURCES HUMAINES DU 30 JUIN 2021 : DÉPÔT

Monsieur Yvon Chiasson, président de la table des ressources humaines, procède au dépôt du document.



6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

6.1 **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

6.1.1 **LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

21-07-07-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jamie Nicholls** et résolu

d'adopter la liste MRC 21-07-07.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 21-07-07, le tout en fonction du budget adopté ».



Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

6.1.2 **TABLEAU - FONDS URGENCE - BESOINS COMMUNAUTAIRES : DÉPÔT**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

6.2 **GREFFE ET LÉGISLATION**

6.2.1 **COURS D'EAU**

6.2.1.1 **PROJET INNEAUVATION, PHASE 2 DU PROJET DE LA RIVIÈRE QUINCHIEU :
BANQUE DE 100 HEURES AU MONTANT DE 5 000 \$ AU CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE POUR L'ACCOMPAGNEMENT EN CO-
CRÉATION POUR LES RENCONTRES DU PROJET DE L'ANNÉE 2021 : OCTROI
DE MANDAT**

CONSIDÉRANT la signature de l'entente avec le Programme Climat municipalités - Phase 2 volet 2 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le financement du projet InnEAUvation de 2021 à 2024 pour la phase 2 de la rivière Quinchien;

CONSIDÉRANT QU'un mandat d'accompagnement en co-crédation doit être donné pour faciliter les interactions durant les rencontres avec les municipalités, les citoyens et les organismes impliqués dans une démarche de concertation et de co-crédation, tel que prévu à l'entente avec Climat municipalité – Phase 2;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la table de l'eau du 6 mai 2021 recommandent de mandater une firme pour une banque de 100 heures pour l'année 2021 afin d'accompagner et de conseiller les rencontres du projet pilote InnEAUvation - Phase 2 de la rivière Quinchien;

CONSIDÉRANT QUE les fonds sont disponibles dans le poste 02 460 07 419 provenant du financement du MELCC;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde** et résolu



de mandater le Conseil régional de l'environnement pour une banque de 100 heures au montant total de 5 000 \$ pour l'accompagnement aux rencontres avec les parties prenantes du projet InnEAUvation pour l'année 2021, tel que dans l'offre de service du 28 mai 2021.

Proposition adoptée.

6.2.1.2 PAIEMENT DES FRAIS DE 200 \$ POUR LE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRIBUTAIRE DE LA BRANCHE 6 ET DE LA BRANCHE 28 DE LA RIVIÈRE À LA RAQUETTE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT les articles 105 et 106 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau régime d'autorisation de la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement*, est en vigueur depuis le 23 mars 2018;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des travaux d'entretien de ces cours d'eau sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges :

- Tributaire de la branche 6 de la rivière à la Raquette à Sainte-Justine-de-Newton
- Branche 28 de la rivière à la Raquette à Sainte-Marthe

CONSIDÉRANT QU'une déclaration de conformité doit être déposée au MELCC, au coût de 100 \$ pour chacun des cours d'eau afin de réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la table de l'eau recommandent de poursuivre les démarches pour ces dossiers de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE les sommes sont disponibles au poste budgétaire 02 460 02 419 pour réaliser ces travaux;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde** et résolu

d'autoriser monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint de la MRC à procéder au paiement de 100 \$ au MELCC pour le dépôt des déclarations de conformité nécessaires aux travaux d'entretien de chacun des cours d'eau suivants :

- Tributaire de la branche 6 de la rivière à la Raquette à Sainte-Justine-de-Newton
- Branche 28 de la rivière à la Raquette à Sainte-Marthe.

Proposition adoptée.

6.2.1.3 ANALYSE D'UNE DEMANDE D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU PAR LA TABLE DE L'EAU : DOSSIER NUMÉRO 23632, COURS D'EAU DES 6^E ET 7^E RANGS DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON, POUR LES LOTS 5 518 831 ET 2 646 629 : ACCEPTATION ET AUTORISATION DU PAIEMENT DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU MONTANT DE 100 \$ OU À DÉPOSER UNE AUTORISATION MINISTÉRIELLE

CONSIDÉRANT les articles 103 à 107 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE la décision d'autoriser des travaux d'entretien relève exclusivement du pouvoir discrétionnaire de la MRC;



CONSIDÉRANT QUE la table de l'eau recommande l'entretien de ce cours d'eau;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde** et résolu

d'entreprendre les démarches nécessaires aux travaux d'entretien du cours d'eau des 6^e et 7^e rangs à Sainte-Justine-de-Newton;

d'autoriser madame Élise Phoenix, agente d'intervention aux cours d'eau de la MRC, monsieur Charles-Vincent Lussier, agent d'intervention aux cours d'eau de la MRC, madame Stéphanie Lavergne, ingénieure aux cours d'eau de la MRC ou monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint de la MRC à signer les demandes d'autorisation et à répondre aux questions auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la réalisation de travaux d'entretien du cours d'eau des 6^e et 7^e rangs à Sainte-Justine-de-Newton;

d'autoriser monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint de la MRC à procéder au paiement de 100 \$ au MELCC pour le dépôt d'une déclaration de conformité nécessaire aux travaux d'entretien du cours d'eau des 6^e et 7^e rangs à Sainte-Justine-de-Newton.

Cours d'eau des 6^e et 7^e rangs, Sainte-Justine-de-Newton
Dossier 23632

Enjeu de la demande	Drainage de la route
Menace	Modérée
Contraintes environnementales et techniques	
Estimation (Classe D)	25 000\$
Recommandation	Oui



Proposition adoptée.

6.2.1.4 ANALYSE D'UNE DEMANDE D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU PAR LA TABLE DE L'EAU - DOSSIER NUMÉRO 19589, BRANCHES 5 ET 7 DE LA RIVIÈRE NOIRE, DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON, POUR LES LOTS 2 400 002, 2 398 730, 2 400 048, 2 398 738, 2 398 716, 2 399 982, 2 400 006, 2 400 007, 2 399 901, 2 399 998, 2 399 902, 2 399 903, 2 399 904 ET 2 397 791: REFUS

CONSIDÉRANT les articles 103 à 107 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE la décision d'autoriser des travaux d'entretien relève exclusivement du pouvoir discrétionnaire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la table de l'eau recommande de refuser l'entretien de ces cours d'eau;



POUR CES MOTIFS,

21-07-07-10 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde** et résolu

de refuser l'entretien des Branches 5 et 7 de la rivière Noire à Saint-Justine-de-Newton.

Branches 5 et 7 de la rivière Noire, Sainte-Justine-de-Newton
Dossier 19589

Enjeu de la demande	Écoulement lent
Menace	Faible
Contraintes environnementales et techniques	
Estimation (Classe D)	NA
Recommandation	Non

La problématique ne permet pas de justifier une intervention de la MRC:
Les drains agricole sont dégagés



Proposition adoptée.

6.2.1.5 MANDAT POUR SERVICES TECHNIQUES D'ARPENTAGE DU COURS D'EAU DES 6^E ET 7^E RANGS À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON À LA FIRME PLEINETERRE AU MONTANT DE 1 700 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES : ENTÉRINEMENT DES TRAVAUX D'URGENCE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des travaux d'arpentage afin de compléter les démarches nécessaires aux travaux d'entretien du cours d'eau des 6^e et 7^e rangs à Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE la table de l'eau a recommandé de mandater sans délai la firme d'arpentage afin d'accélérer le traitement de la demande d'entretien;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de prix la plus basse a été soumissionnée par la compagnie Pleineterre pour la réalisation des travaux d'arpentage dans les délais requis par la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 460 00 419;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-11 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde** et résolu

d'entériner un mandat confié à la firme Pleineterre afin de réaliser les travaux d'arpentage du cours d'eau des 6^e et 7^e rangs à Sainte-Justine-de-Newton, au montant de 1 700 \$, plus les taxes applicables.



Cours d'eau des 6^e et 7^e rangs, Sainte-Justine-de-Newton
Dossier 23632

Enjeu de la demande	Drainage de la route
Menace	Modérée
Contraintes environnementales et techniques	
Estimation (Classe D)	25 000\$
Recommandation	Oui



Proposition adoptée.

6.2.1.6 REPRÉSENTANT DE LA MRC AU CONSEIL DU BASSIN VERSANT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES (COBAVER-VS) : NOMINATION DE M. YVON BÉRIAULT POUR L'ANNÉE 2021-2022 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la fin du mandat de monsieur Yvon Bériault afin de représenter la MRC sur le conseil d'administration du COBAVER-VS;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée générale annuelle du COBAVER-VS aura lieu le 8 juillet 2021;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-12 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

de nommer monsieur Yvon Bériault à titre de représentant de la MRC sur le conseil d'administration du COBAVER-VS pour l'année 2021-2022.

Proposition adoptée.

6.2.1.7 ENTENTE DE PARTICIPATION À INSTITUT DE VALORISATION DES DONNÉES (IVADO) ENTRE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, LA CORPORATION DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL, LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL : AUTORISATION

CONSIDÉRANT les divers projets de recherche auxquels la MRC participe dont le projet sur les eaux souterraines ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a autorisé dans la résolution CA 21-05-05-15 l'adhésion à IVADO;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-13 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général, le directeur général adjoint ou la greffière à signer l'entente de participation avec IVADO.

Proposition adoptée.



6.2.2 AMÉNAGEMENT

6.2.2.1 RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL - POSITIONNEMENT SUR LA FERMETURE DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES : DÉPÔT

Monsieur Michel Bourdeau, maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, procède au dépôt du document.

6.2.2.2 RÉSOLUTION DE LA VILLE DE SAINT-CONSTANT – DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'APPORTER DES MODIFICATIONS À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME : DÉPÔT

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

6.2.3 ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS MOBILISATEURS EN ÉCONOMIE SOCIALE 2021-2025 DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA MONTÉRÉGIE - PROGRAMME DE BOURSES D'INITIATIVES EN ENTREPRENEURIAT COLLECTIF DE LA MONTÉRÉGIE (BIEC) 2022-2025 : AUTORISATION DE MANDATER DEV VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT les retombées positives des deux dernières éditions du Programme de Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif de la Montérégie (BIEC) qui ont permis de soutenir et stimuler la création de projets en économie sociale sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la volonté des Pôles d'économie sociale de la Montérégie, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), de l'agglomération de Longueuil et des quatorze MRC de la Montérégie de conclure une entente sectorielle de développement (Entente) afin de reconduire et de bonifier le Programme BIEC;

CONSIDÉRANT que l'Entente a pour objet de définir le rôle et les modalités de la participation des parties notamment quant à la mise en commun de ressources financières et techniques pour bonifier la reconduction du programme des BIEC;

CONSIDÉRANT le rôle de DEV pour le développement et l'accompagnement de projets en économie sociale, dont ceux admissibles au programme BIEC;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges a accepté de co-signer cette Entente sectorielle par obligation du MAMH en reconnaissant que DEV est le partenaire d'intérêt dans Vaudreuil-Soulanges pour soutenir l'engagement demandé et la mise en application de l'Entente;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-14 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche**
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

de **mandater** madame Joanne Brunet, directrice générale de DEV Vaudreuil-Soulanges, à signer tous les documents et à engager toutes dépenses nécessaires à cette entente.

Proposition adoptée.

6.3 BÂTIMENTS

6.3.1 APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX PRÉVUS POUR LE BÂTIMENT DU 12, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE À SAINT-POLYCARPE : AUTORISATION



CONSIDÉRANT QUE la MRC est propriétaire du bâtiment sis au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe et doit y réaliser des travaux de rénovation préalablement au déménagement du Centre d'archives Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE les coûts initiaux estimés dans le contexte où il y avait deux occupants dans le bâtiment sont trop élevés vu les normes en vigueur;

CONSIDÉRANT que Desjardins a accepté la relocalisation de son guichet à l'extérieur du bâtiment dans un conteneur qui sera situé à côté de la bibliothèque (entente signée en février 2021);

CONSIDÉRANT la résolution 21-02-24-12 autorisant l'achat du conteneur pour la relocalisation du guichet Desjardins;

CONSIDÉRANT qu'une seule série de plans et devis peut être réalisée avec un seul appel d'offres pour lequel un entrepreneur général soumettrait dans sa soumission deux prix ventilés pour des travaux en deux lots, soit une phase 1 (mise à niveau électromécanique du propriétaire) et une phase 2 (améliorations locatives du locataire) à être effectuée par le Centre d'archives avec la subvention Fonds régions et ruralité (FRR) volet 1;

CONSIDÉRANT la résolution 20-08-17-05 autorisant la MRC à engager des dépenses, jusqu'à un maximum de 640 000 \$, avant taxes, excluant les frais d'expertise reliés à l'immeuble sis au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe, lot 3 765 036;

CONSIDÉRANT les estimés des coûts de Dimension 3 Architecture+Design et autres professionnels au dossier du 8 février et du 8 mars;

CONSIDÉRANT la résolution 21-03-24-12 autorisant des mandats à Dimension 3 Architecture+Design, Shellex et Structar pour l'élaboration des plans et devis et de l'appel d'offres pour les rénovations prévues au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint Polycarpe;

CONSIDÉRANT que les professionnels se sont engagés à remettre les plans et devis et l'appel d'offres pour le 16 juillet 2021;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-15 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Danie Deschênes**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'autoriser la MRC à aller en appel d'offres sur le site SEAO à partir des documents en élaboration conjointement par Dimension 3 Architecture+Design, Shellex et Struxar pour obtenir des soumissions pour les travaux prévus dans l'estimé des coûts du 8 février et la résolution 21-03-24-12 et selon les plans et devis et appel d'offres à être fournis par ces trois firmes.

Proposition adoptée.

6.3.2 CENTRE D'ARCHIVES (12 RUE SAINT-JEAN BAPTISTE) - RELOCALISATION DU GUICHET DESJARDINS - EXIGENCES DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES POUR LE CONTENEUR : AUTORISATION

Ce point a été retiré.

7. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

8. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.



9. SÉCURITÉ

9.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

9.2 SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

9.3 SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

10. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

11. ENVIRONNEMENT

11.1 COURS D'EAU

Les sujets ont été traités sous le point 6.2.2.

11.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

11.2.1 RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL SUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : DÉPÔT

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

11.2.2 RÉSOLUTION DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA - DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) À L'ÉGARD DE L'EXACTITUDE DES TONNAGES DE DÉCHETS EN PROVENANCE DES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI) : DÉPÔT

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

11.3 ÉCOCENTRES

Aucun sujet traité.

12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

Aucun sujet traité.



12.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Aucun sujet traité.

12.3 RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE - DEMANDE D'APPUI - SENSIBILISATION DES MOTONEIGISTES AU RESPECT DES SENTIERS AMÉNAGÉS ET DES MESURES DE SÉCURITÉ : DÉPÔT

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

12.4 RECONSTRUCTION DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES ET LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 20 : INFORMATION

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint, mentionne qu'à la suite de la rencontre avec madame Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports, il est convenu qu'une rencontre avec les municipalités sur l'île Perrot sera planifiée au mois d'août 2021.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, ajoute que nous sommes également en attente d'un retour du Cabinet du ministre François Bonnardel, ministre des Transports du Québec, pour la planification d'une rencontre.

12.5 PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH) – SONDAGE : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques* (LCMHH), les MRC doivent réaliser un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) sur l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE le PRMHH constitue un document qui vise à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques à la planification du territoire d'une MRC, en favorisant un aménagement durable et structurant du territoire;

CONSIDÉRANT les avantages d'intégrer une consultation au processus d'élaboration du PRMHH dont l'acceptabilité sociale, la transparence de notre démarche, d'alimenter notre réflexion, et de connaître les attentes des citoyens et acteurs du milieu;

CONSIDÉRANT la recommandation de la table régionale d'aménagement du 2 juin 2021 de procéder, dû à la pandémie de la COVID-19, à une consultation via un sondage interactif en ligne;

CONSIDÉRANT QUE la table des communications déposera une proposition de sondage à la séance du conseil du 25 août 2021;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-16 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jamie Nicholls** et résolu

de procéder à une consultation des citoyens et des acteurs du milieu via un sondage interactif en ligne au courant du mois de septembre 2021 dans le cadre de l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques.

Proposition adoptée.

13. DÉVELOPPEMENT

13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (FDC) 2021 - OCTROI DE SUBVENTIONS : AUTORISATION



CONSIDÉRANT la répartition du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2 pour 2021-2022 adoptée par résolution 21-04-21-13 à la séance du conseil du 21 avril 2021;

CONSIDÉRANT la possibilité d'utiliser ces sommes pour soutenir des projets du Fonds de développement des communautés (FDC) ou tout autre projet jugé structurant par le conseil, pour un total de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un montant résiduel supplémentaire de 8 750 \$ provenant de l'entente FRR 2020-2021 suite à l'annulation du projet Formation en philanthropie et financement alternatif pour les organismes communautaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la liste des projets soumis dans le cadre du FDC 2021-2022 et les recommandations du comité d'analyse suite à l'appel de projets se terminant le 18 juin 2021;

CONSIDÉRANT la conformité des projets selon les conditions de financement établies par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie des milieux;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-17 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'approuver les projets aux fins de subvention selon les fonds et les montants indiqués au tableau ci-après;

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général, le directeur général adjoint ou la greffière à **signer** les ententes relativement à ces projets;

Demandeur	Titre du projet	Montant octroyé
Centre prénatal et jeunes familles	Au rythme de la musique!	12 452 \$
CPE La Relève	Effet papillon Soulanges*	2 500 \$
L'Aiguillage	Surmonter l'accumulation compulsive	1 000 \$
L'Atelier paysan	Le plateau CommunauTERRE	23 580 \$
LGBTQ2+ Vaudreuil-Soulanges	Développement de services LGBTQ2+ pour les jeunes de Vaudreuil-Soulanges	18 000 \$
Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges	Les parcs comestibles de Vaudreuil-Soulanges*	10 000 \$
Municipalité de Terrasse-Vaudreuil	Aménagement vie active	4 302 \$
Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges	Accessibilité universelle : Pour des communautés plus inclusives (volet 2)	2 300 \$
TOTAL :		74 134 \$

**projet accepté sous conditions*

de transférer le montant résiduel de 34 616 \$ du FDC vers les fonds disponibles au conseil pour soutenir des projets structurants.

Proposition adoptée.



13.1.2 FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 1 – CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Beauharnois-Salaberry souhaite pouvoir bénéficier des services d'un centre d'archives reconnu;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges souhaite offrir ses services à la MRC de Beauharnois-Salaberry et ses municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les fonds sont disponibles via le volet 1 du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT la résolution 20-11-11-05 permettant de développer un projet en collaboration avec la MRC de Beauharnois-Salaberry pour la mise en place d'un centre d'archives conjoint dans le cadre du volet 1 du Fonds régions et ruralité et de déboursier un montant de 280 000 \$ sur deux ans via le volet 1 du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la contribution demandée au Fonds régions et ruralité est de 317 062 \$ et que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), responsable du Fonds régions et ruralité, souhaite obtenir une résolution confirmant la modification du montant;

POUR CES MOTIFS,

21-07-07-18 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **François Bélanger**
APPUYÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie** et résolu

de développer un projet en collaboration avec la MRC de Beauharnois-Salaberry pour la mise en place d'un centre d'archives conjoint dans le cadre du volet 1 du Fonds régions et ruralité;

de déboursier un montant de 317 062 \$ sur deux ans via le volet 1 du Fonds régions et ruralité;

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général, le directeur général adjoint ou la greffière à signer les documents afférents au projet.

Proposition adoptée.

13.1.3 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – MISE À JOUR DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019-2020 : ADOPTION

CONSIDÉRANT l'entente au montant de 996 261 \$ conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) relative au Fonds de développement des territoires (FDT) 2019-2020 et des sommes résiduelles de l'année précédente (140 132 \$);

CONSIDÉRANT le respect par la MRC de Vaudreuil-Soulanges des règles et des modalités d'attribution de l'aide par le MAMH pour la mise en oeuvre du FDT à la suite de l'adoption des *Priorités d'intervention*, de la « Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration de la qualité de vie des milieux » et de la « Politique de soutien aux entreprises »;

CONSIDÉRANT le devoir de la MRC de rédiger à l'intention de ses municipalités et de ses citoyens un Rapport annuel d'activités faisant état des informations exigées dans le cadre du protocole d'entente FDT;

CONSIDÉRANT l'adoption du rapport annuel d'activités 2019-2020 par la résolution 20-10-21-35 et la nécessité d'adopter une mise à jour du même rapport pour rendre compte des engagements et des dépenses pour la période de 12 mois suivant la fin de l'entente, soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021;

CONSIDÉRANT l'obligation de la MRC de transmettre la mise à jour du rapport annuel d'activités 2019-2020 au MAMH aux fins d'évaluation de son programme;

POUR CES MOTIFS,



21-07-07-19 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche**
APPUYÉ PAR : monsieur **Réjean Fournier** et résolu

d'adopter une mise à jour du Rapport annuel d'activités 2019-2020, de la rendre disponible sur le site internet de la MRC et de le transmettre au MAMH.

Proposition adoptée.

13.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

14. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Aucun sujet traité.

15. TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD

Aucun sujet traité.

16. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Aucun sujet traité.

17. CULTURE

Aucun sujet traité.

18. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet traité.

19. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est posée par les citoyens.

21. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

21-07-07-20 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

que la séance soit levée à 20 h 55.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier